

Image not found or type unknown



Pénalité de retard poseur de volet

Par **Phane59**, le **05/02/2010 à 07:59**

Bonjour,
Nous sommes en train de faire poser des volets par la société Terre de fenetre. Ceux ci devaient être posés depuis la première quinzaine de décembre. Ils sont seulement en train de les poser aujourd'hui suite à un litige concernant la première tentative de pose de fin décembre. (Pose de 3 volets sur 6 pas finie et surtout mal posée)
Suis-je en droit de demander des pénalités de retard, si oui y a-t-il un texte, et combien peut-on demander?
Merci d'avance